

## Modification du calendrier scolaire

Chers parents,

J'ai reçu vendredi 6 octobre un courrier de l'Inspection Académique.

Les vacances de Pâques sont modifiées.

« Cette disposition est prise à titre exceptionnel, après consultation au niveau régional selon les modalités habituelles. Elle permettra d'éviter les inconvénients initiaux d'une semaine de rentrée perturbée par les deux jours fériés des mardi 8 et jeudi 10 mai.

Avec ce nouveau calendrier, les élèves bénéficieront strictement du même nombre de jours de cours que prévu initialement. » (courrier IA)

## Les enfants auront classe le lundi 23 avril et mardi 24 avril 2018

à la place du lundi 7 mai et mercredi 9 mai 2018.

## Les vacances auront donc lieu du :

- Fin des cours le mardi 24 avril après la classe.
- Reprise des cours le lundi 14 mai.

Le lundi 23 avril et mardi 24 avril les transports scolaires et la restauration fonctionneront normalement.

Guillaume DESSEIN

Chef d'établissement